

**Groupe de Travail GT7c  
Environnement**

**Bayonne, le 4 février 2011**

**1- Objet de la réunion**

Cette réunion fait suite au groupe de travail de novembre 2011. Elle a pour objectif de présenter les hypothèses de tracé qui seront intégrées dans l'analyse comparative, de détailler les évolutions concernant ces hypothèses de tracé et de présenter la méthodologie de comparaison retenue.

Un mail de téléchargement des documents a été envoyé à l'ensemble des participants préalablement à la réunion. Un CD contenant l'ensemble des informations présentées au cours de ce GT est distribué aux participants.

L'objectif de la réunion est :

- de recueillir les avis et les contributions des participants sur les hypothèses de tracé retenues pour l'analyse comparative
- de recueillir les avis et contributions sur la méthodologie de l'analyse comparative.

L'ordre du jour est le suivant :

- Hypothèses de tracé soumises à la comparaison après avis des commissions consultatives :
  - Focus sur les nouvelles hypothèses ou adaptations d'hypothèses,
  - Principes de la méthode de comparaison des hypothèses,
  - Echanges et contributions sur la perception de chaque hypothèse de tracé, au regard des enjeux écologiques,
- Présentation du programme des études spécifiques faune et flore en 2011, des études complémentaires et du volet paysage,
- Information sur la seconde consultation du public,
- Rappel du planning prévisionnel du GPSO.

**2- Déroulement de la réunion**

Après un tour de table de présentation, RFF présente les hypothèses de tracé soumises à la comparaison et les éventuelles modifications apportées suite à la concertation.

Après un temps d'échanges autour des hypothèses de tracé, RFF invite les membres du groupe de travail à donner un avis sur les hypothèses de tracé.

L'ONF signale plusieurs secteurs favorables aux insectes saproxyliques dans la forêt de Saint-Pée-sur-Nivelle. Le CADE renouvelle sa position en faveur de la ligne existante.

RFF présente ensuite la méthodologie retenue pour la comparaison multi-domaines en précisant qu'elle s'effectue sans aucune hiérarchisation selon les trois domaines (environnement, technico-économique, fonctionnalités ferroviaires).

EGIS présente l'avancée relative aux études écologiques et aux études paysagères.

Les résultats du 2<sup>ème</sup> temps de consultation du public sont présentés aux membres du groupe de travail. Plusieurs membres souhaitent pouvoir disposer des résultats quantitatifs.

Pour finir, RFF présente les différentes étapes de la concertation jusqu'à la validation du tracé approfondi :

Recueil des contributions jusqu'au 28 février 2011.

**Fin mars 2011** : comparaison multi-domaines des hypothèses de tracés

**Juin 2011** : proposition d'une hypothèse de tracé à approfondir.

**Été 2011** : mise au point du tracé – GT de juin

**Automne 2011** : Proposition du tracé approfondi.

### **3- Synthèse des principaux échanges**

#### **Le CADE :**

Rappelle sa demande concernant les tonnages fret et le détail du trafic à savoir : le tonnage fret international à Hendaye pour les années 2007, 2008, 2009 et 2010, le détail du trafic TGV et TGV SR prévu, notamment, combien de TGV s'arrêteront à Mont-de-Marsan, à Dax, combien continueront sans s'arrêter à Bayonne, combien de TGV prendront les voies existantes au sud de Dax pour s'arrêter à Bayonne, pour ces derniers combien reprendront la nouvelle ligne et combien continueront vers Hendaye sur les lignes existantes (pour ces derniers, combien s'arrêteront à Biarritz, à St Jean de Luz et Hendaye.)

Souhaite pouvoir disposer du nombre de TGV par sens qui seront présents sur Dax, Mont-de-Marsan et Bayonne, ainsi que du tonnage annuel fret à Hendaye entre 2007 et 2010

- *RFF précise que ces données seront intégrées au dossier d'enquête publique,*
- *Le garant de la concertation précise que ces éléments ont été demandés par courrier au Préfet (cf. lettre en annexe).*

S'interroge si les rayons de courbure de la ligne au droit de l'usine Signature (Urrugne) sont bien compatibles avec une ligne nouvelle.

- *RFF répond par l'affirmative.*

S'interroge si le projet autoroutier espagnol a bien été pris en compte au droit de Biriadou.

- *RFF répond que le projet autoroutier espagnol sera pris en compte dès qu'il sera décrété utilité publique.*

S'interroge si la comparaison des hypothèses de tracés intègre bien les emprises travaux

- *La comparaison des hypothèses de tracés prend en compte une emprise travaux correspondant aux talus, zones de tunnels, tranchée couverte et viaducs.*

Signale que dans le diagnostic paysager, la butte de Mouguerre n'apparaît pas en enjeu très fort.

- *EGIS précise que la butte est bien identifiée en enjeu très fort (problème de superposition de trames rendant difficile la lecture des cartes).*

Souhaite pouvoir disposer d'éléments quantitatifs plus précis du 2<sup>ème</sup> bilan de la consultation du public.

- *RFF prend note de cette demande mais précise que cela nécessite un traitement des données.*

Souhaite disposer des plans du projet en 3 dimensions (sous AutoCad par exemple), l'analyse d'un tel projet et ses multiples répercussions ne pouvant guère être exhaustif en 2 dimensions.

- *RFF précise qu'il n'est pas prévu à ce stade du projet de fournir les profils en long, les hypothèses n'étant pas suffisamment calées. Ces éléments seront disponibles dans le cadre de l'approfondissement de l'hypothèse de tracé, dans le courant du second semestre 2011.*

**L'ONF :**

Signale que plusieurs secteurs à insectes saproxyliques (Grand capricorne, Pique-prune) ont été identifiés dans la forêt de Saint-Pée-sur-Nivelle.

- *EGIS précise que seul un secteur avéré de Pique Prune (enjeu très fort) a été identifié au droit de la vallée de Basa Belt. Les autres enjeux correspondent aux secteurs à Grand Capricorne (enjeu fort).*

ANNEXE: courrier du garant de la concertation au Préfet

Eysus, le 24 janvier 2011

Monsieur **Dominique Schmitt**  
Préfet de la Région Aquitaine  
Préfecture de la Région Aquitaine  
Esplanade Charles De Gaulle  
33077 Bordeaux Cedex

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en tant que garant de la concertation pour le tronçon Dax – Frontière espagnole des Grands Projets du Sud Ouest.

Suite aux courriers des Présidents des Communautés de communes Errobi, Sud Pays Basque, Nive-Adour, il paraît nécessaire pour la bonne suite de la concertation engagée par RFF avec l'approbation de la Commission Nationale du Débat Public que l'Etat puisse clarifier les deux points suivants :

- L'approbation gouvernementale du 27 septembre 2010 indique qu'une ligne nouvelle à deux voies jusqu'à la frontière franco-espagnole serait mise en service « lorsque la ligne existante à deux voies ne permettra plus de répondre aux besoins de trafics ». Dans quel délai et à combien de trains par jour (marchandises, voyageurs), peut-on estimer que la ligne existante ne répondra plus aux besoins de trafics entre le sud du marais d'Orx et la frontière franco-espagnole ?

- Le passage du fret international par les Pyrénées fait l'objet de plusieurs projets ferroviaires dont celui des Pyrénées centrales compte tenu de la plateforme existante de transport combiné située à Saragosse avec des perspectives de tonnage très important. Quelle est la place du trafic fret ferroviaire Atlantique dans ce contexte transpyrénéen ?

La réponse à ces deux questions posées à l'Etat est très attendue. Je rappelle que ces Présidents des Communautés de communes ont indiqué être très attachés à ce que le Pays Basque soit relié par des moyens ferroviaires à grande vitesse.

Je vous remercie, Monsieur le Préfet, de prendre en considération ces deux questions. Ainsi pourront être évités les amalgames, les confusions, les malentendus.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma haute considération.

**André Etchelecou**  
*Garant de la concertation des GPSO  
tronçon Dax – frontière espagnole*

Copie :

- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques

- Réseau Ferré de France
- Messieurs les Présidents des Communautés de communes Errobi, Sud Pays Basque, Nive-Adour
- Monsieur le Président de la CNDP
- Madame la Médiatrice Marie-Line Meaux